

Des outils au service de la vie syndicale

Le choix de la CGT pour les personnels de l'Éducation nationale

Préambule

Même si elle ne s'est pas traduite par le retrait de la loi, la mobilisation contre la réforme des retraites a montré l'attente forte des salarié-e-s en termes d'unité, de démocratie et de syndicalisme interprofessionnel.

Une des caractéristiques de ce mouvement est le rôle important des territoires (communes, départements), et en particulier des territoires de proximité, comme lieux de regroupement unitaire des salarié-e-s, de syndicalisme interprofessionnel et d'action dans des AG interprofessionnelles de grévistes.

Le syndicalisme interprofessionnel est une première réponse à l'aspiration à l'unité. Il permet de porter des revendications communes de salarié-e-s de catégories et de secteurs d'activité différents dans un cadre démocratique.

Depuis quelques années, il y a eu une rupture dans la manière dont les personnels de l'Éducation perçoivent leur identité professionnelle. Aujourd'hui, les salarié-e-s de l'Éducation se vivent moins comme des salarié-e-s "à part" que comme des salarié-e-s subissant les mêmes contraintes que ceux des autres secteurs professionnels.

Les différentes réformes mises en place par le gouvernement ont des conséquences sur notre syndicalisme. Ainsi, aujourd'hui, nous devons nous poser des questions sur des évolutions importantes :

- la précarité prend de l'ampleur : il nous faut trouver les moyens de mieux intégrer ces problématiques dans notre syndicalisme pour construire avec les personnels, le rapport de force qui nous permettra d'aboutir à la mise en place d'un plan de titularisation de tous, sans condition de concours ni de nationalité,

- la réorganisation de l'État, les lois de décentralisation entraînent des transferts de personnels qui bousculent les champs de syndicalisation à l'intérieur de la CGT. Ainsi, les personnels ouvriers et de service des EPLE dont l'employeur est désormais le Conseil général (collèges) ou la région (lycées) rejoignent les syndicats CGT affiliés à la Fédération des Services Publics (FP Territoriale) Les personnels administratifs non décentralisés, les personnels de santé,

sociaux et de laboratoire font désormais partie de notre champ de syndicalisation. Il s'agit de tout faire pour qu'ils prennent leur place dans notre organisation en déployant la CGT dans ce secteur et en renforçant le nombre de syndiqués. Il faut également avancer sur les convergences revendicatives et d'action avec les personnels décentralisés travaillant dans des écoles et établissements,

- les enjeux autour du service public d'éducation dépassent largement le strict cadre d'une réponse professionnelle. Il s'agit d'enjeux de société qui supposent, sur le plan du syndicalisme, l'attachement à un projet qui dépasse le corporatisme. Le syndicalisme interprofessionnel est le plus à même d'y répondre.

La loi sur la rénovation du dialogue social va modifier durablement le paysage syndical dans la Fonction publique. Une des conséquences sera de modifier la place que représentent beaucoup d'organisations dans le paysage syndical. Il s'agit, pour nous de développer le syndicalisme de la CGT dans l'Éducation nationale.

Toute la CGT est engagée dans une évolution de l'outil syndical. C'est dans ce cadre que nous interrogeons notre syndicalisme, son évolution et le rôle de ses structures.

Les syndicats départementaux de la CGT Éduc'action

Les syndicats départementaux sont les structures essentielles et souveraines du syndicalisme CGT dans l'Éducation nationale.

Ils constituent un des éléments fondamentaux dans la réflexion sur la stratégie syndicale et sur sa mise en œuvre à tous les niveaux de la CGT. Le syndicat départemental est le lieu où tou-te-s les syndiqué-e-s décident de l'orientation de leur organisation.

Ils construisent avec les syndiqué-e-s et les salarié-e-s des revendications basées sur la connaissance de leurs intérêts objectifs.

Ils interviennent à tous les niveaux avec comme objectif la satisfaction de ces revendications.

Ils participent à la formation des syndiqué-e-s, en lien avec les autres structures

notamment les Unions Locales et les Unions Départementales et leur Fédération.

Les syndicats combinent les dimensions du territoire et du professionnel. Attachés à un territoire, ils regroupent des syndiqué-e-s partageant une même appartenance professionnelle et/ou un même lieu de travail. Ils permettent d'assurer la continuité syndicale entre actifs-ves et retraité-e-s.

Les UL et les UD demeurent l'outil premier où se construit le syndicalisme interprofessionnel au plus près des travailleurs. Les syndicats départementaux doivent autant que possible s'y investir. Ils associent tous les personnels syndiqués de toutes les sections des établissements et des écoles.

Ils décident de la structuration territoriale dont ils se dotent pour répondre au mieux à ces différentes exigences (Union Régionale, Union Académique...), dans le cadre d'une nécessaire coordination.

Dans le cadre des évolutions engagées dans la CGT, les syndicats départementaux doivent revisiter les rapports entre les dimensions professionnelles et interprofessionnelles de leur activité. Il est nécessaire de constituer des collectifs de travail pérennes entre les syndicats départementaux CGT Éduc'action et les autres organisations CGT du territoire.

Financement

Il est indispensable de mener une évaluation de notre système de redistribution afin de voir les évolutions à faire.

Nous devons intégrer à notre réflexion les moyens financiers qui permettront la pérennisation de nos outils.

La CGT Éduc'action, Union nationale des Syndicats départementaux

Aujourd'hui, l'Union nationale est l'outil de mise en commun de l'activité des syndicats départementaux, afin, entre autres, d'élaborer avec eux une orientation syndicale nationale, sur la base de l'expression démocratique la plus large.

L'Union est le cadre démocratique qui doit permettre d'assurer la cohésion des syndicats départementaux face à tous les enjeux de notre champ professionnel qui demandent une cohérence nationale, dans le respect de leur souveraineté.

Des outils au service de la vie syndicale (suite)



L'Union mène l'activité spécifique et catégorielle nationale au travers des pôles, des collectifs, du Groupement national des personnels d'inspection et de direction (GNPID), qui sont organisés dans l'Union. C'est sous ce mode d'organisation que la CGT Educ'action prend en compte toutes les spécificités de ces personnels.

La Section nationale des Retraité-e-s mène, quant à elle, l'activité spécifique dans cette direction.

Ces structures alimentent l'activité des syndicats départementaux tout comme l'activité de ces structures est alimentée par les syndicats départementaux.

Entre deux congrès, la Commission exécutive doit valider la pertinence de ce fonctionnement.

L'Union se fixe comme objectif de développer, de renforcer et de permettre la libre expression des syndicats départementaux dans le respect des principes de lutte de classe de la CGT.

L'élargissement de son champ de syndicalisation amène la CGT Educ'action à prendre une dimension nouvelle, pour travailler avec les personnels non décentralisés qui relevaient du Syndicat Général des Personnels de l'Éducation Nationale (SGPEN-CGT).

Cela nécessite que l'Union puisse assumer ces responsabilités nouvelles, en s'appuyant sur la réflexion déjà menée par les camarades de ces secteurs.

La construction d'un outil renouvelé permettra de faire évoluer notre syndicalisme et de le rendre plus représentatif de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale.

Il faudra en outre s'engager dans une organisation et un fonctionnement qui permettent à tous les personnels syndiqués à la CGT Educ'action de participer, à égalité de droit et de représentation, à la vie de l'Union, en tenant compte des histoires de chaque structure.

Un bilan devra être fait à chaque Commission exécutive et/ou annuellement.

La CGT Educ'action doit prendre toute sa place dans les UL

La CGT est une confédération. C'est ce qui fait sa force. Cette force réside, entre autre, dans les outils de proximité et de solidarité qu'elle met à disposition des syndicats pour mener et développer des activités, pour mener et organiser des luttes.

Ces outils de proximité sont les Unions locales (UL). Chaque syndiqué est membre de l'Union locale de son lieu de travail.

Installées dans les principaux bassins d'emploi, elles constituent sur tout le département un maillage interprofessionnel indispensable qui devrait faire en sorte, à terme, qu'aucun syndiqué ne demeure isolé.

Sans se substituer aux syndicats, elles doivent être un niveau important de la formation syndicale des syndiqués de notre secteur, notamment de niveau 1.

La formation syndicale dispensée dans les UL doit permettre d'ancrer les syndiqués dans une démarche interprofessionnelle.

La CGT Educ'action se doit de les renforcer notamment par la participation de camarades aux instances décisionnelles (Commission exécutive...), aux actions et aux luttes locales.

Par leur ancrage dans la vie locale, elles sont les points d'appui indispensables aux sections syndicales et aux syndiqués isolés.

L'organisation nationale de la CGT Educ'action

La CGT Educ'action s'est dotée d'instances statutaires :

- le congrès de la CGT Educ'action,
- le Conseil national de l'Union (CNU),
- la Commission exécutive (CE),
- le Bureau de l'union (BU).

La recherche du meilleur fonctionnement doit être l'objet d'une préoccupation permanente de l'Union.

La Commission exécutive est l'organe de direction de l'organisation. Elle décide des positions de la CGT Educ'action entre chaque congrès et entre chaque CNU en termes d'orientation. Cela passe par des réunions plus fréquentes, notamment en fonction de l'actualité.

Les membres de la Commission exécutive représentant la CGT Educ'action dans les instances des structures affiliées (FERC, UGFF, UGICT, ...) sont mandatés des décisions et orientations de la CGT Educ'action. Ils portent et défendent les décisions de l'Union et rendent compte de leur mandat.

Dans cet esprit, il s'agit d'engager une réflexion pour que l'ensemble des membres de la Commission exécutive soit en capacité de participer à l'activité nationale de l'Union.

Si le congrès fait le choix d'un co-secrétaire, il est nécessaire, afin de permettre

Des outils au service de la vie syndicale (fin)

une mise en application de ce mode d'organisation, que chaque co-secrétaire ait des attributions ciblées qui devront être définies par la Commission exécutive.

La Commission exécutive aura parmi ses responsabilités, celle de participer, en lien avec les syndicats départementaux, à la construction de la direction de l'Union et de celle de toutes les structures auxquelles nous sommes affiliés. La Commission exécutive actera ce travail de construction.

Le Bureau de l'Union en articulation avec la Commission exécutive contribuera à l'activité des syndicats départementaux, notamment par la rédaction de notes d'activité régulières.

Le congrès décide de mettre en place une procédure d'adhésion en ligne avec prélèvement automatique par carte bancaire. Cette adhésion est directement basculée dans le syndicat départemental correspondant.

Le congrès mandate la Commission exécutive et le CNU pour la mise en place d'un fichier national des syndiqué-e-s pour faciliter les adhésions, la gestion des mutations des syndiqué-e-s,....avec sa traduction départementale automatique. Ce fichier garantira la souveraineté des syndicats départementaux.

L'unité des personnels : une aspiration partagée par la CGT Éduc'action

La CGT Éduc'action souhaite dépasser la situation de division qui est une des caractéristiques du syndicalisme en France.

Cette division syndicale instaure des rapports de force entre organisations syndicales qui nuisent à l'unité des salarié-e-s et est un obstacle lors des mouvements sociaux.

Mais cette division syndicale est aussi fondée sur des désaccords réels entre organisations et entre courants syndicaux qui les constituent.

La CGT Éduc'action se situe dans le cadre d'un syndicalisme de lutte des classes, fondé sur l'action revendicative et les propositions de transformation de la société.

C'est avec ce projet syndical que la CGT Éduc'action est prête à s'engager dans des expériences de pratiques communes (débat public, formation commune...) avec toutes les organisations qui partagent la volonté de transformation sociale.

Mais le dialogue doit se construire également avec les personnels non syndiqués et à la base. Pour ce faire, la participation

à des coordinations locales permet de démontrer l'utilité du syndicat et de construire des luttes au plus près des salariés.

Pour permettre de donner un sens à une politique unitaire qui dépasse le cadre des intersyndicales, la CGT Éduc'action propose, à tous les niveaux où cela sera possible, des initiatives qui permettent la confrontation et l'expérimentation de pratiques communes.

Dans cet esprit, la CGT Éduc'action est prête à la construction d'outils qui le permettent.

**Fin de la partie amendée
de manière définitive.**

Pierre Corneloup

